

Inscriptions administratives

L'inscription administrative consiste à inscrire un étudiant dans l'une des formations proposées par l'université. Ce processus annuel et obligatoire implique la collecte des données administratives nécessaires, le paiement des droits et la détermination du statut étudiant et de sa situation par rapport à sa couverture sociale.

Nul ne peut accéder aux activités d'enseignement et aux examens s'il n'est pas régulièrement inscrit.

L'inscription administrative s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiquées sur inscriptions.unistra.fr

La date limite des inscriptions administratives peut varier en fonction de certaines obligations. Elle est affichée sur le site de la Faculté des langues: <https://langues.unistra.fr/>

Nombre d'inscriptions

Tout étudiant peut acquérir les unités d'enseignement constitutives de son cursus, de manière progressive, année après année, dans la limite de six inscriptions annuelles dans la même mention, dont trois dans la 1^e année du diplôme.

Au-delà, toute inscription supplémentaire est soumise à l'autorisation du président de l'Université.

Les inscriptions supplémentaires procédant de l'étalement des études par contrat pédagogique sont exclues de ce décompte.

Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique consiste pour l'étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis.

Elle s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiqués sur le site de la composante à la page dédiée: <https://langues.unistra.fr/>

Elle est obligatoire. En dehors de la situation de césure, l'étudiant non inscrit pédagogiquement est considéré comme non assidu, et n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

Contrat pédagogique

Pour accompagner et soutenir la réussite de l'étudiant, notamment mais pas exclusivement lors de l'octroi d'un statut spécifique, le responsable de formation met en place avec l'étudiant un contrat pédagogique.

Cet accord, signé par les deux parties, adapte de façon détaillée, justifiée et proportionnée, le déroulement du cursus de l'étudiant, en tenant compte de sa situation et des nécessités du bon déroulement de la formation. Il peut mettre en oeuvre un des régimes spécifiques d'études indiqués en fin de règlement.

Il y est recouru notamment

- pour aménager le rythme de suivi de la formation, les exigences d'assiduité aux activités pédagogiques, les exigences de présence aux évaluations, exceptionnellement les caractéristiques des évaluations,

- pour reconnaître et/ou consolider les compétences à acquérir pour l'obtention du diplôme ou en supplément du diplôme, par l'octroi de crédits ECTS.

Ce contrat peut être pluriannuel. Ses prévisions sont réexaminées, et éventuellement adaptées, en fonction de l'évolution de la situation de l'étudiant et de la formation.

Équivalences et validations d'acquis

Les demandes de validations d'acquis sont présentées à la commission pédagogique de la formation. Les validations d'acquis accordées par cette commission se traduisent par des dispenses de diplôme, de semestre(s), d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE.

L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants.

Les semestres, les UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, du semestre ou de l'UE. En cas de dispense de semestre, la moyenne générale au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l'Université de Strasbourg.

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont considérées comme des études accomplies à l'Université de Strasbourg. Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique.

En cas de réorientation, la moyenne générale obtenue au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués dans le diplôme terminal.

Assiduité

L'assiduité est contrôlée par une inscription pédagogique complète, la présence aux examens et la présence aux activités explicitement listées. Elle est en particulier obligatoire dans le cadre des travaux dirigés et des travaux pratiques.

Toute absence doit être justifiée. En cas d'absence, l'étudiant présente une justification au service de scolarité si possible avant l'absence, ou à défaut dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés après l'absence, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. Sont considérées comme des justifications recevables

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ;
- un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant (ex: un accident, une maladie obligeant à l'arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche...)

A partir de la 3ème absence non justifiée, l'étudiant peut être convoqué par le responsable de formation. Après entretien, le responsable détermine les mesures pédagogiques appropriées et peut appliquer une sanction allant jusqu'au constat de la défaillance dans le/ les éléments concernés

Les étudiants relevant d'un profil spécifique attesté peuvent notamment être dispensés d'assiduité. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivants leur accès à ce profil spécifique.

Étudiants OUI-SI:

La présence et la participation aux ateliers de remédiation sont obligatoires. Toutefois, sur la base d'un entretien, un étudiant peut être dispensé d'assister à la remédiation transversale ou à la remédiation en langue, ou aux deux ateliers.

Pour les étudiants tenus d'assister aux ateliers de remédiation transversale en S1 :

- En cas d'assiduité régulière et participation active, attribution d'un bonus de 1 point à l'UE2.
- En cas d'absence injustifiée à plus d'une séance de remédiation, attribution d'un malus de -1 point à l'UE2.

Pour les étudiants tenus d'assister aux ateliers de remédiation en langue en S1 / S2 :

- En cas d'assiduité régulière et participation active, attribution d'un bonus de 1 point à l'UE de la langue suivie en cours de remédiation (UE3 ou 4).
- En cas d'absence injustifiée à plus d'une séance de remédiation, attribution d'un malus de -1 point à l'UE de la langue suivie en cours de remédiation (UE3 ou 4).

Renforcement en allemand (langue B)

Tous les étudiants L1 (LEA standard et Double Licence LEA/Economie-gestion) - néo entrants et redoublants - qui choisissent l'allemand en langue B passeront un test de positionnement à la rentrée. En fonction des résultats, les étudiants sont répartis en S1 en groupes de niveaux en TD de compréhension et expression écrites et en TD de compréhension et expression orales.

Les étudiants qui ne remplissent pas les pré-requis et se situent en-dessous d'un niveau B1 suite au test bénéficieront d'un contrat pédagogique qui fixe la participation obligatoire au TD de remédiation en allemand (1h30 pendant 10 semaines en S1 et pendant 12 semaines au S2).

- en cas de présence, participation régulière et remise régulière des travaux à effectuer à la maison et en TD : bonus de 1 point sur l'UE d'allemand en S1 et S2.

- en cas de non participation, non remise des travaux de façon régulière et/ou en cas d'absence injustifiée à une séance : malus d'un point sur l'UE d'allemand en S1 et S2.

Si les résultats, suite aux évaluations de fin de S1, s'avèrent assez satisfaisants, les étudiants pourront être libérés, sur la base de la décision de l'équipe pédagogique, de la remédiation en S2.

Renforcement en espagnol (langue B).

Tous les étudiants L1 LEA - néo entrants et redoublants - qui choisissent l'espagnol en langue B passeront un test de positionnement à la rentrée. En fonction des résultats, les étudiants seront répartis en S1 en groupes de niveaux en TD de compréhension et expression écrites et TD de compréhension et expression orales.

Les étudiants qui ne remplissent pas les pré-requis et se situent en-dessous d'un niveau B1 suite au test bénéficieront d'un contrat pédagogique qui fixe la participation obligatoire au TD de remédiation en espagnol (1h30 pendant 10 semaines en S1 et pendant 12 semaines au S2).

- en cas de présence, participation régulière et remise régulière des travaux à effectuer à la maison et en TD : bonus de 1 point sur l'UE d'espagnol en S1 et S2.

- en cas de non participation, non remise des travaux de façon régulière et/ou en cas d'absence injustifiée à une séance : malus d'un point sur l'UE d'espagnol en S1 et S2.

Si les résultats, suite aux évaluations de fin de S1, s'avèrent assez satisfaisants, les étudiants pourront être libérés, sur la base de la décision de l'équipe pédagogique, de la remédiation en S2.

Japonais en langue B

Contrôle de l'assiduité faite en langue B japonais, dans les matières de grammaire et de pratique de la langue (expression écrite et orale, compréhension écrite et orale, apprentissage de l'écriture en L2, compréhension des médias et langue japonaise avancée en L3) : au-delà de deux absences non justifiées, un point de pénalisation pour chaque absence.

Modalités d'accès et de progression

La formation est organisée en année, semestres, et UE, dont certaines constituent des blocs de compétences. La définition de blocs de connaissances et de compétences vise à valider et à attester l'acquisition d'ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice en autonomie d'une activité professionnelle. Elle renforce la cohérence et la lisibilité des parcours au regard des objectifs visés et facilite l'insertion professionnelle. Elle fait de la licence une formation plus adaptée aux besoins de la formation tout au long de la vie.

Dans ce cadre, une UE peut être assortie de prérequis pour permettre une progression cohérente de l'étudiant dans le cursus. Un prérequis est un jalon incontournable dans l'acquisition progressive d'une compétence ou d'un bloc de compétences constitutifs du cœur de la formation, et que l'étudiant doit avoir validé pour pouvoir être inscrit pédagogiquement à l'UE concernée.

En dehors de tout aménagement spécifique par contrat pédagogique, la progression de l'étudiant se fait conformément à la maquette de la formation suivie à concurrence de 30 crédits ECTS pour chaque semestre. Pour accéder à l'année supérieure, l'étudiant doit avoir validé les deux semestres de l'année en cours.

Toutefois un étudiant n'ayant pas validé son année, mais ayant acquis au moins 24 crédits ECTS sur 30 pour chacun des deux semestres, est autorisé à s'inscrire en année supérieure. L'acquisition des éléments en dette dans l'année non validée est prioritaire.

L'étudiant n'ayant pas validé son année et ayant acquis moins de 24 ECTS par semestre peut être autorisé à suivre par anticipation des éléments pédagogiques de l'année supérieure. Il reste exclusivement inscrit dans l'année non validée, et les éléments pédagogiques suivis dans l'année supérieure font l'objet d'un contrat pédagogique signé par le responsable de la formation et par l'étudiant. Dans ce cas, la somme totale en ECTS des UE suivies ne pourra pas, par défaut, excéder 30 ECTS par semestre. Le responsable pédagogique informe le service de scolarité des contrats établis. Lors de son inscription pédagogique, l'étudiant présente obligatoirement le contrat pédagogique signé.

Un étudiant ne peut en aucun cas être inscrit en troisième année s'il n'a pas validé la première année de la formation.

Mise en situation professionnelle

La formation peut prévoir des périodes obligatoires de mise en situation en milieu professionnel, lors notamment de stages ou de période d'alternance.

L'éventuel stage obligatoire est prévu par la maquette de formation. Le stage volontaire est effectué à l'initiative de l'étudiant s'il est accepté par l'équipe pédagogique de la formation. L'un comme l'autre font l'objet d'une restitution de la part du stagiaire, évaluée par l'équipe pédagogique de la formation, pour traduire sa mise en application des acquis de la formation et exprimer les savoirs et compétences acquis.

Lorsque le stagiaire interrompt sa période de formation en milieu professionnel

- pour un motif lié à la maladie, à un accident, à la grossesse, à la paternité, à l'adoption
 - ou en accord avec l'établissement, en cas de non-respect des stipulations pédagogiques de la convention
 - ou en cas de rupture de la convention à l'initiative de l'organisme d'accueil, l'université :
- valide la période de formation en milieu professionnel ou le stage, même s'il n'a pas atteint la durée prévue dans le cursus,
 - ou propose au stagiaire une modalité alternative de validation de sa formation.

L'étudiant concerné par cette situation doit contacter son tuteur pédagogique. Ce dernier, en accord avec l'équipe pédagogique et, le cas échéant, après avis du maître de stage, étudie la modalité de validation alternative la plus adéquate, en fonction de l'état d'avancement du stage au moment de l'interruption et conformément aux modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances. Cette modalité alternative peut notamment prendre la forme suivante :

- Un report de tout ou partie de la fin de la période de stage en accord avec l'organisme d'accueil et à condition que ce report soit compatible avec le calendrier universitaire.
- La rédaction d'un mémoire/rapport de substitution
- Une épreuve écrite et/ou orale de substitution.

Dans le cas particulier d'une formation en apprentissage, afin d'obtenir le diplôme visé, l'apprenti justifie d'une période minimale de 4 à 6 mois cumulés, soit 616 à 924 heures cumulées, de mise en situation en milieu professionnel par année de formation.

Lorsque cette période en milieu professionnel est interrompue pour un motif indépendant de la volonté de l'apprenti ou en accord avec l'établissement, le responsable de formation propose à l'apprenti une modalité alternative de validation de sa formation (stage, mission tuteurée, travail de substitution).

Compensation

L'évaluation donne lieu à l'attribution d'une note sur 20.

Au niveau de l'UE : les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire. L'UE est validée dès lors qu'un étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

Au niveau du semestre : les notes des UE d'un même semestre se compensent entre elles, sans note éliminatoire. Le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20. Les coefficients des UE sont proportionnels à leur valeur en ECTS. En Licence générale, les coefficients des UE peuvent varier dans un rapport de 1 à 5 ; en licence professionnelle, les coefficients des UE peuvent varier dans un rapport de 1 à 3. L'UE est validée dès lors qu'un étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

En cas de dispense, l'UE n'est pas prise en compte dans le calcul du semestre.

Au niveau des deux semestres d'une même année d'études : pour calculer le résultat de l'année, la compensation opère entre les moyennes obtenues aux deux semestres immédiatement consécutifs d'une même année d'études, c'est-à-dire entre les semestres 1 et 2, ou entre les semestres 3 et 4, ou entre les semestres 5 et 6.

Capitalisation

L'acquisition de l'UE emporte celle des crédits européens correspondants. Les éléments constitutifs de l'UE ne sont pas affectés individuellement de crédits européens.

Une UE acquise ne peut plus être représentée à un examen, quel que soit le parcours d'études où elle est inscrite.

Une UE non acquise appartenant à un semestre validé ne peut pas être représentée à un examen en vue d'améliorer la note de ce semestre. Elle peut toutefois être représentée à un examen si elle est inscrite dans un autre diplôme (mention, parcours ou spécialité).

En cas de redoublement, et/ou de modification du diplôme, les UE acquises au titre d'une année universitaire antérieure et ne figurant plus au programme du diplôme font l'objet de mesures transitoires. Ces mesures préservent le nombre de crédits européens acquis par l'étudiant, tout en visant l'acquisition des objectifs du diplôme en termes de compétences.

Calcul de la moyenne générale au diplôme

La moyenne générale obtenue au diplôme est la moyenne des moyennes des semestres, sans pondération des semestres.

Pour calculer ce résultat, les semestres ne se compensent pas entre eux, à l'exception des deux semestres immédiatement consécutifs dans une même année d'études, c'est-à-dire entre les semestres 1 et 2, ou entre les

semestres 3 et 4, ou entre les semestres 5 et 6 **et à condition que la moyenne aux blocs de compétences UE1, UE3 et UE4 soit supérieure ou égale à la note plancher de 07/20 à l'année en L2 et L3 LEA.** L'étudiant peut déclarer renoncer au bénéfice de la compensation entre les semestres 5 et 6 après la tenue du jury d'année. Lorsqu'un seul semestre n'est pas validé et que la moyenne des six semestres est égale ou supérieure à 10/20, le jury de diplôme a la possibilité d'accorder la compensation de ce semestre non validé. L'étudiant peut déclarer renoncer au bénéfice de cette compensation.

La réussite au diplôme intermédiaire de DEUG repose sur la réussite aux quatre premiers semestres de Licence. Toutefois, la compensation opère, sans note éliminatoire, entre les semestres 1 et 2 et entre les semestres 3 et 4.

La moyenne générale obtenue au DEUG est la moyenne des quatre premiers semestres de Licence, sans pondération des semestres.

L'attribution d'une mention (assez bien 12/20 ; bien 14/20 ; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue en Licence. Des points de jury peuvent être accordés pour l'attribution d'une mention.

La validation d'un semestre emporte l'acquisition des 30 crédits ECTS du semestre.

La validation de la Licence emporte l'acquisition des 180 crédits ECTS de la Licence.

Jury

Les jurys sont désignés par le président de l'université sur proposition du directeur de composante.

Le jury de semestre arrête les notes et est souverain pour prononcer la validation ou la non-validation d'un semestre.

Le jury d'année se prononce sur la validation de deux semestres immédiatement consécutifs. Il se réunit à l'issue de chaque session d'examen.

Le jury de diplôme prononce la délivrance du diplôme.

Conservation de notes d'une année sur l'autre

Les notes supérieures ou égales à 10/20 des matières acquises à l'intérieur des UE1 et UE2 de la Licence LEA sont conservées d'une année sur l'autre.

Les UE de langues majeures (UE3 et UE4) sont constitués de deux blocs :

- le bloc langue (comprenant les matières : Compréhension et Expression écrites; Compréhension et expression orales; grammaire (au S1-S2-S3-S4) et matière d'application (au S5 et S6),
- le bloc civilisation.

Si un étudiant ne valide pas les UE de langue, la moyenne obtenue au bloc langue ou au bloc civilisation, si elle est supérieure ou égale à 10/20, est conservée d'une année sur l'autre.

Évaluation continue intégrale – principes directeurs

L'évaluation continue intégrale consiste en une pluralité d'évaluations diversifiées, réparties régulièrement sur l'ensemble des semaines du semestre et pour l'ensemble des enseignements. Son objectif est de renforcer la dimension formative des évaluations et de conférer aux retours sur les évaluations un rôle important dans la progression de l'étudiant.

Elle doit permettre à l'équipe pédagogique d'attester que l'étudiant maîtrise les connaissances et compétences visées dans une UE. Elle n'a pas nécessairement pour objectif d'évaluer tous les contenus pédagogiques d'une UE.

Modalités d'évaluation et restitution pédagogique

L'élément de base de l'évaluation est l'UE.

L'évaluation continue intégrale repose sur des évaluations multiples et de formes variées, comme des épreuves écrites, orales, des activités pratiques, des rendus de travaux, des projets et des périodes de mise en situation. Elle permet d'apprécier la progression des acquis des connaissances et compétences visés par l'UE, et propose d'éventuelles remédiations à l'étudiant.

Chaque épreuve est corrigée dans un délai raisonnable, en tout état de cause avant l'évaluation suivante, selon des modalités laissées à l'appréciation des enseignants. Le corrigé renforce la dimension formative de l'UE. En particulier, il est remis en perspective par rapport aux attendus (connaissances et compétences) de l'enseignement.

Aucune note ne peut contribuer pour plus de 50 % de la moyenne de l'UE.

Un minimum de trois notes par UE est attendu, pour permettre une véritable progression de l'étudiant et des remédiations entre ces évaluations.

Absence aux épreuves, avec ou sans convocation

La présence aux épreuves, avec ou sans convocation, est obligatoire, sauf dans les cas d'aménagement d'études le précisant.

En cas d'absence à une épreuve avec convocation, l'étudiant **transmet** une justification au service de scolarité **via le formulaire de contact (<http://assistance-etudiant.unistra.fr>) et fait parvenir cette justification par courriel aux enseignants des évaluations à convocation manquées** dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. **Si le document numérisé devait poser problème, le service de scolarité se réserve le droit de demander à l'étudiant de présenter le certificat original.** A défaut, l'absence est injustifiée, l'étudiant est considéré comme défaillant. La défaillance n'est pas compensable.

Si l'absence est justifiée, une épreuve de substitution est organisée. L'enseignant responsable de l'examen initial, en coordination avec le responsable du semestre, en définit le calendrier et les modalités ; elles peuvent différer de celles de l'épreuve initiale.

En cas d'absence à une épreuve sans convocation, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf en cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.

En cas d'absence justifiée, la note est neutralisée par le président de jury.

Si l'UE ne comprend que des épreuves sans convocation auxquelles l'étudiant a été absent de façon justifiée, une épreuve de substitution est rendue nécessaire par l'impossibilité de neutraliser une UE. L'enseignant responsable de l'UE, en coordination avec le responsable de semestre, en définit le calendrier et les modalités ; elles peuvent être différentes de celles des épreuves initiales. Lorsque l'étudiant est absent à toutes ces épreuves, sans justification, il est déclaré défaillant, quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Pour les épreuves avec et sans convocation, sont considérées comme des justifications recevables :

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès du service de scolarité.
- Un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant, et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original dans un délai n'excédant pas sept jours ouvrés après les épreuves concernées. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

Toute absence à l'épreuve de substitution ou à la session de rattrapage si la formation en propose une n'entraîne pas l'organisation d'une nouvelle épreuve et est donc traitée comme une absence injustifiée. L'étudiant est considéré comme absent injustifié; il se voit attribuer la note de 0/20 en cas d'épreuve sans convocation, il se voit déclaré défaillant en cas d'épreuve avec convocation.

Une dispense totale ou partielle de présence aux épreuves sans convocation peut être accordée à l'étudiant à ces conditions :

- Les étudiants relevant d'un profil spécifique peuvent bénéficier d'une dispense totale de présence aux épreuves sans convocation. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivants leur accession à ce profil spécifique.
- Une dispense partielle de présence aux épreuves sans convocation peut être accordée pour des raisons jugées recevables.

L'étudiant en fait la demande et produit les justificatifs auprès du service de scolarité avant l'épreuve ou, en cas d'événement imprévu, au plus tard sept jours après l'épreuve. Une épreuve de remplacement peut lui être proposée par l'enseignant responsable de l'épreuve initiale, qui en définit les modalités ; elles peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

Régimes spécifiques d'études

Priorité de choix dans les groupes de TD (Priorité de choix dans les groupes de TD à condition de signaler sa situation à la direction des études LEA avant la période d'inscription dans les groupes (modalités communiquées aux étudiants dans l'espace Moodle dédié aux L1 LEA)). Cet aménagement est applicable pour :

Étudiants chargés de famille ou considérés comme aidants familiaux

Étudiants en situation de handicap

Étudiants en situation de longue maladie

Étudiants engagés dans plusieurs cursus

Étudiants exerçant une activité professionnelle

Étudiants sportifs de haut niveau

Étudiants artistes de haut niveau

Étudiants réalisant une mission dans le cadre du service civique ou un volontariat militaire au sens du code du service nationale, L. 120-1 et L. 121-1

Dispense d'assiduité (La demande de dispense d'assiduité est à soumettre à la direction des études LEA via l'espace Moodle de L1 LEA. ATTENTION : obligation de participer à toutes les évaluations (évaluation continue intégrale).).

Cet aménagement est applicable pour :

Étudiants artistes de haut niveau

Étudiants chargés de famille ou considérés comme aidants familiaux

Étudiants en situation de handicap

Étudiants en situation de longue maladie

Étudiants engagés dans plusieurs cursus

Étudiants exerçant une activité professionnelle

Étudiants réalisant une mission dans le cadre du service civique ou un volontariat militaire au sens du code du service nationale, L. 120-1 et L. 121-1

Étudiants sportifs de haut niveau

Grossesse

Étalement des études sur deux années universitaires (attribution d'un "régime long d'études" : étalement des études sur plusieurs années avec une dispense des limitations du nombre d'inscription en fonction de la situation de l'étudiant. Demande à soumettre à la direction des études LEA.). Cet aménagement est applicable pour :

Étudiants chargés de famille ou considérés comme aidants familiaux

Étudiants en situation de handicap

Étudiants en situation de longue maladie

Étudiants exerçant une activité professionnelle

Maquette d'enseignement							Évaluation														
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						Seconde chance / rattrapage							
								Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	
LGA1AM23	EC	Introduction à l'analyse économique		1		CCI	CM 18	épreuve durant le semestre	EaC	ET	0h45	2									
								épreuve en fin de semestre	EaC	ET	0h45	3									
	EC	Remédiation transversale OUI-SI (ORE)					TD 15														
	UE	UE3 - Langue A anglais : langue et civilisation	9	3		CCI															
	BLOC	Langue A anglais - bloc langue		2		CCI															
LGA1AM1G	EC	Anglais - grammaire		2		CCI	CM 12	une épreuve écrite exercices à trous	EaC	ET	0h45	1									
							TD 18														
LGA1AM1E	EC	Anglais - compréhension et expression écrites		2		CCI		un résumé	EsC	ET	1h00	2									
								une épreuve écrite comprenant un résumé	EsC	ET	1h30	3									
LGA1AM1O	EC	Anglais - compréhension et expression orales		2		CCI	TD 18	activités participatives activités participatives ponctuelles ou réparties sur tout le semestre (entre 10 à 20 minutes)	EsC	EO	0h10	2									
								compréhension d'un document audio(visuel) à la mi-semestre mi-semestre	EsC	ET	0h45	2									
								compréhension d'un document audio(visuel) en fin de semestre fin de semestre	EsC	ET	1h00	3									
	EC	Anglais - remédiation linguistique OUI-SI					TD 15														
	BLOC	Langue A anglais - bloc civilisation		1		CCI															
EC		Anglais - civilisation		3		CCI	CM 12	évaluation écrite durant le semestre	EaC	ET	0h45	1									
								évaluation écrite en fin de semestre	EaC	ET	0h45	1									
	UE	UE4 - Langue B (une langue au choix)	9	3		CCI															
		<i>Choisir 1 élément(s)</i>																			
	BLOC	Langue B allemand : langue et civilisation		3		CCI															
	BLOC	Langue B allemand - bloc langue		2		CCI															
LGA1AM0G	EC	Allemand - grammaire		2		CCI	CM 12	une épreuve écrite	EaC	ET	1h00	1									
							TD 18														
LGA1AM0E	EC	Allemand - compréhension et expression écrites		2		CCI		une évaluation écrite durant le semestre	EsC	ET	1h00	2									
								une évaluation écrite en fin de semestre	EsC	ET	1h30	3									
LGA1AM0O	EC	Allemand - compréhension et expression orales		2		CCI	TD 18	participation active	EsC	A		1									
								exercice oral en cours	EsC	EO	0h10	1									
								épreuve de compréhension orale	EsC	ET	1h00	2									
EC	Allemand - remédiation linguistique OUI-SI					TD 15															

Maquette d'enseignement							Évaluation																
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale					Seconde chance / rattrapage										
								Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.			
								évaluation de compréhension et expression orale	EsC	EO	1h00	2											
								note de participation															
								les étudiants dispensés d'assiduité au TD ne seront pas évalués sur la participation	EsC	A		0,5											
	BLOC	Langue B italien avancé - bloc civilisation					1	CCI															
	EC	Italien - civilisation					3	CCI															
								CM 12															
								Contrôle intermédiaire	EaC	ET	1h00	1											
								Contrôle de fin de semestre	EaC	ET	1h00	2											
	BLOC	Langue B italien pour grands débutants : langue et civilisation					3	CCI															
	BLOC	Langue B italien GD - bloc langue					2	CCI															
								CM 12															
LGA1AM3G	EC	Italien - grammaire					2	CCI															
								TD 18															
								note de participation															
								Les étudiants bénéficiant d'une dispense d'assiduité au TD ne seront pas évalués sur la participation	EsC	A		0,5											
								contrôle d'expression écrite	EsC	ET	0h30	1											
								contrôle d'expression écrite	EsC	ET	1h00	2											
								TD 18															
								une note de participation															
								Les étudiants bénéficiant d'une dispense d'assiduité au TD ne seront pas évalués sur la participation	EsC	A		0,5											
								contrôle de compréhension orale	EsC	A	0h30	1											
								contrôle de compréhension et d'expression orale en interaction	EsC	A	1h00	2											
	BLOC	Langue B italien GD - bloc civilisation					1	CCI															
								CM 12															
								Contrôle intermédiaire	EaC	ET	1h00	1											
								Contrôle de fin de semestre	EaC	ET	1h00	2											
	BLOC	Langue B grec moderne pour grands débutants : langue et civilisation					3	CCI															
	BLOC	Langue B grec moderne GD - bloc langue					2	CCI															
								TD 24															
								Devoir à la maison	EsC	A		0,5											
								Epreuve de mi-semestre	EsC	ET	1h00	1											
								Epreuve de fin de semestre	EsC	ET	1h00	2											
LGA1AM4E	EC	Italien GD - compréhension et expression écrites					2	CCI															
								TD 18															
								note de participation															
								Les étudiants bénéficiant d'une dispense d'assiduité au TD ne seront pas évalués sur la participation	EsC	A		0,5											
								contrôle d'expression écrite	EsC	ET	0h30	1											
								contrôle d'expression écrite	EsC	ET	1h00	2											
LGA1AM4O	EC	Italien GD - compréhension et expression orales					2	CCI															
								TD 18															
								une note de participation															
								Les étudiants bénéficiant d'une dispense d'assiduité au TD ne seront pas évalués sur la participation	EsC	A		0,5											
								contrôle de compréhension orale	EsC	A	0h30	1											
								contrôle de compréhension et d'expression orale en interaction	EsC	A	1h00	2											
	BLOC	Langue B italien GD - bloc civilisation					1	CCI															
								CM 12															
								Contrôle intermédiaire	EaC	ET	1h00	1											
								Contrôle de fin de semestre	EaC	ET	1h00	2											
	BLOC	Langue B grec moderne pour grands débutants : langue et civilisation					3	CCI															
	BLOC	Langue B grec moderne GD - bloc langue					2	CCI															
								TD 24															
								Devoir à la maison	EsC	A		0,5											
								Epreuve de mi-semestre	EsC	ET	1h00	1											
								Epreuve de fin de semestre	EsC	ET	1h00	2											
LG33AM10	EC	Initiation au grec moderne					1	CCI															

Maquette d'enseignement							Évaluation															
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						Seconde chance / rattrapage								
								Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.		
								épreuve durant le semestre	EsC	A	1h00	1										
								épreuve de fin de semestre	EsC	A	1h00	1										
	BLOC	Langue B japonais - bloc civilisation		1		CCI																
LGA1AM9C	EC	Japonais - introduction à la civilisation japonaise		3		CCI	CM 12															
								une épreuve écrite de fin de semestre	EsC	ET	1h00	1										
	UE	UE5 - UE d'ouverture	3	1		CCI																

Maquette d'enseignement							Évaluation																
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale					Seconde chance / rattrapage										
								Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.			
LGA1BM1O	EC	Anglais - compréhension et expression orales		2		CCI	TD 18	compréhension d'un document audio(visuel) à la mi-semestre	EsC	ET	1h00	3											
							évaluation du travail en autonomie (videos and books)		EsC	EO	0h20	2											
							évaluation ponctuelle ou répartie sur le semestre (10 à 20 minutes)																
	EC	Anglais - remédiation linguistique OUI-SI					TD 18																
	BLOC	Langue A anglais - bloc civilisation				CCI																	
LGA1BM1C	EC	Anglais - civilisation		3		CCI	CM 12	évaluation sur Moodle durant le semestre	EaC	A	0h30	1											
							évaluation sur Moodle en fin de semestre		EaC	A	0h30	1											
	UE	UE4 - Langue B (une langue au choix)	9	3		CCI																	
		Choisir 1 élément(s)																					
	BLOC	Langue B allemand : langue et civilisation		3		CCI																	
	BLOC	Langue B allemand - bloc langue		2		CCI																	
LGA1BM0G	EC	Allemand - grammaire		2		CCI	CM 12	une épreuve écrite	EaC	ET	1h00	1											
LGA1BM0E	EC	Allemand - compréhension et expression écrites		2		CCI	TD 18	préparation d'un projet écrit réalisé en groupe	EsC	A		1											
							production finale écrite du projet réalisé en groupe		EsC	A		1											
							épreuve écrite		EsC	ET	1h30	2											
LGA1BM0O	EC	Allemand - compréhension et expression orales		2		CCI	TD 18	participation active	EsC	A		1											
							un exercice oral en cours		EsC	EO	0h15	1											
							un entretien oral		EsC	EO	0h15	2											
	EC	Allemand - remédiation linguistique OUI-SI					TD 18																
	BLOC	Langue B allemand - bloc civilisation		1		CCI																	
LGA1BM0C	EC	Allemand - civilisation		3		CCI	CM 12	une évaluation écrite	EaC	ET	0h45	2											
							une évaluation écrite		EaC	ET	1h00	3											
	BLOC	Langue B espagnol : langue et civilisation		3		CCI																	
	BLOC	Langue B espagnol - bloc langue		2		CCI																	
LGA1BM2G	EC	Espagnol - grammaire		2		CCI	CM 12	une épreuve écrite de mi-semestre	EaC	ET	0h30	1											
							une épreuve écrite de fin de semestre		EaC	ET	1h00	2											
LGA1BM2E	EC	Espagnol - compréhension et expression écrites		2		CCI	TD 18																

Maquette d'enseignement							Évaluation																	
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale					Seconde chance / rattrapage											
								Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.				
LGA1BM2O	EC	Espagnol - compréhension et expression orales		2		CCI	TD 18	une épreuve écrite de mi-semester	EsC	ET	1h00	1												
								une épreuve écrite de fin de semestre	EsC	ET	1h00	1												
								une épreuve de compréhension orale de mi-semester	EsC	ET	1h00	1												
								un entretien oral individuel	EsC	EO	0h15	1												
	EC	Espagnol- remédiation linguistique OUI-SI					TD 18																	
	BLOC	Langue B espagnol - bloc civilisation		1		CCI																		
LGA1BM2C	EC	Espagnol - civilisation		3		CCI	CM 12	évaluation écrite de fin de semestre sur les contenus au programme	EaC	ET	1h00	1												
								évaluation écrite de fin de semestre sur les contenus au programme																
	BLOC	Langue B italien avancé : langue et civilisation		3		CCI																		
	BLOC	Langue B italien avancé - bloc langue		2		CCI																		
LGA1BM3G	EC	Italien - grammaire		2		CCI	CM 12	un exercice intermédiaire	EaC	ET	0h30	1												
								une épreuve écrite finale	EaC	ET	1h00	2												
LGA1BM3E	EC	Langue B italien avancé - compréhension et expression écrites		2		CCI	TD 18	un contrôle d'expression et de compréhension écrite	EsC	ET	1h00	1												
								un contrôle d'expression et de compréhension écrite	EsC	ET	1h30	2												
								une note de participation																
								les étudiants bénéficiant d'une dispense d'assiduité au TD ne seront pas évalués sur la participation	EsC	A		0,5												
LGA1BM3O	EC	Langue B italien avancé - compréhension et expression orales		2		CCI	TD 18	épreuve d'expression orale	EsC	EO	0h30	1												
								entretien individuel portant sur une lecture et sur un sujet analysé en cours	EsC	EO	0h15	2												
								note de participation																
								les étudiants bénéficiant d'une dispense d'assiduité au TD ne seront pas évalués sur la participation	EsC	A		0,5												
	BLOC	Langue B italien avancé - bloc civilisation		1		CCI																		
LGA1BM3C	EC	Italien - civilisation		3		CCI	CM 12	contrôle intermédiaire																
								une épreuve écrite portant sur les thèmes traités en cours et sur les textes au programme	EaC	ET	1h00	1												
								contrôle final	EaC	ET	1h00	2												

Maquette d'enseignement							Évaluation											
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						Seconde chance / rattrapage				
								Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Modalité	Nat.	Durée
								une épreuve écrite portant sur les thèmes traités en cours et sur les textes au programme										
	BLOC	Langue B italien pour grands débutants : langue et civilisation		3		CCI												
	BLOC	Langue B italien GD - bloc langue		2		CCI												
LGA1BM3G	EC	Italien - grammaire		2		CCI	CM 12											
								un exercice intermédiaire	EaC	ET	0h30	1						
								une épreuve écrite finale	EaC	ET	1h00	2						
LGA1BM4E	EC	Italien GD - compréhension et expression écrites		2		CCI	TD 18											
								note de participation les étudiants bénéficiant d'une dispense d'assiduité en TD ne seront pas évalués sur la participation	EsC	A		0,5						
								contrôle d'expression écrite	EsC	ET	0h30	1						
								contrôle d'expression écrite	EsC	ET	1h00	2						
LGA1BM4O	EC	Italien GD - compréhension et expression orales		2		CCI	TD 18											
								une note de participation Les étudiants bénéficiant d'une dispense d'assiduité au TD ne seront pas évalués sur la participation	EsC	A		0,5						
								contrôle de compréhension orale	EsC	A	0h30	1						
								contrôle de compréhension et d'expression orale en interaction	EsC	A	1h00	2						
	BLOC	Langue B italien GD - bloc civilisation		1		CCI												
LGA1BM3C	EC	Italien - civilisation		3		CCI	CM 12											
								contrôle intermédiaire une épreuve écrite portant sur les thèmes traités en cours et sur les textes au programme	EaC	ET	1h00	1						
								contrôle final une épreuve écrite portant sur les thèmes traités en cours et sur les textes au programme	EaC	ET	1h00	2						
	BLOC	Langue B grec moderne pour grands débutants : langue et civilisation		3		CCI												
	BLOC	Langue B grec moderne GD - bloc langue		2		CCI												
LG33BM10	EC	Initiation au grec moderne		1		CCI	TD 24											
								Devoir à la maison	EsC	A		0,5						
								Epreuve de mi-semester	EsC	ET	1h00	1						
								Epreuve de fin de semestre	EsC	ET	1h00	2						
LG33BM11	EC	Grammaire grecque moderne niveau 1		1		CCI	TD 12											
								Epreuve de mi-semester	EsC	ET	1h00	1						

Maquette d'enseignement							Évaluation																	
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale					Seconde chance / rattrapage											
								Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.				
LG33BM12	EC	Oral en grec moderne niveau 1		1		CCI	TP 12	Epreuve de fin de semestre	EsC	ET	1h00	2												
								Epreuve de mi-semestre	EsC	EO	0h20	1												
								Epreuve de fin de semestre Épreuve orale qui comprend une partie écrite.	EsC	ET	0h30	2												
	BLOC	Langue B grec moderne GD - bloc civilisation		1		CCI																		
LG33BM22	EC	Civilisation grecque moderne : territoire et population		1		CCI	TD 12																	
								Devoir à la maison	EsC	A		1												
								Epreuve de fin de semestre	EsC	ET	1h00	2												
	BLOC	Langue B néerlandais pour grands débutants : langue et civilisation		3		CCI																		
	BLOC	Langue B néerlandais GD - bloc langue		2		CCI																		
LG60BM80	EC	Langue néerlandaise 1		1		CCI	TD 48																	
								Ecrit	EsC	ET	1h00	1												
								Ecrit	EaC	ET	1h00	2												
	BLOC	Langue B néerlandais GD - bloc civilisation		1		CCI																		
LG60BM10	EC	Introduction aux cultures néerlandaises CM		2		CCI	CM 12																	
								QCM en ligne	EaC	A	0h15	1												
								QCM en ligne	EaC	A	0h15	1												
LG60BM10	EC	Introduction aux cultures néerlandaises TD		1		CCI	TD 6																	
								Participation	EsC	A		1												
								Portfolio Portfolio à rendre, avec suivi	EaC	A		2												
	BLOC	Langue B suédois pour grands débutants : langue et civilisation		3		CCI																		
	BLOC	Langue B suédois GD - bloc langue		2		CCI																		
LG63BM80	EC	Initiation au suédois (Niveau 1)		5		CCI	TD 48																	
								Ecrit 1	EsC	ET	1h00	1												
								Oral	EaC	EO	0h15	2												
								Ecrit 2	EaC	ET	1h00	2												
LG66BM10	EC	Grammaire scandinave		1		CCI	TD 12																	
								Ecrit	EaC	ET	1h00	1												
	BLOC	Langue B suédois GD - bloc civilisation		1		CCI																		
LG66BM30	EC	Introduction aux civilisations et littératures scandinaves contemporaines CM		1		CCI	CM 12																	
								QCM	EsC	QC	0h30	1												
								Ecrit	EsC	ET	1h00	2												
	BLOC	Langue B russe pour grands débutants : langue et civilisation		3		CCI																		
	BLOC	Langue B russe GD - bloc langue		2		CCI																		
	EC	Grammaire (initiation russe niveau 1)		3		CCI	TD 12																	
								Epreuve mi-semestre	EsC	ET	0h30	2												
								Epreuve fin semestre	EaC	ET	1h00	4												
	EC	Communication (initiation russe niveau 1)		1,5		CCI	TD 12																	
								oral de mi-semestre Epreuve spécifique pour les étudiants LEA. Préparation : 10 minutes, oral : 10 minutes	EsC	EO	0h20	1												
								Oral fin semestre Préparation : 10 minutes, oral : 10 minutes	EaC	EO	0h20	3												

Maquette d'enseignement							Évaluation														
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale					Seconde chance / rattrapage								
								Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	
								Cette épreuve vaut coef.2 pour les étudiants LEA.													
	EC	Expression écrite (russe)		1,5		CCI	TD 12	Epreuve mi-semestre	EsC	ET	0h30	2									
	BLOC	Langue B russe GD - bloc civilisation		1		CCI		Epreuve fin semestre	EaC	ET	1h00	4									
LG40BM20	EC	Histoire ancienne russe		1,5		CCI	CM 18	Epreuve mi-semestre Épreuve commune aux cours d'Histoire russe ancienne et de Géographie russe. Les étudiants de LEA ne composent que sur la partie relative au cours d'Histoire russe ancienne.	EsC	ET	0h40	1									
	BLOC	Langue B russe avancé pour francophones : langue et civilisation		3		CCI		Epreuve fin semestre	EaC	ET	1h00	2									
	BLOC	Langue B russe avancé francophones - bloc langue		2		CCI															
LG40BM1E	EC	Grammaire francophones (module A ou B)		2		CCI	TD 12	Epreuve mi-semestre	EsC	ET	1h00	1									
								Epreuve fin semestre	EaC	ET	1h00	2									
LG40BM15	EC	Exercice de grammaire francophones (module A ou B)		1		CCI	TD 24	Epreuve mi-semestre	EsC	ET	1h00	1									
								Epreuve fin semestre	EaC	ET	1h00	2									
LG40BM1G	EC	Lecture suivie (francophones)		1,5		CCI	TD 12	Epreuve mi-semestre	EsC	ET	1h00	1									
								Epreuve fin semestre	EaC	ET	1h00	2									
LG40BM16	EC	Expression orale francophones (niveau 1 ou 2)		1,5		CCI	TD 12	Epreuve mi-semestre Préparation : 10 minutes Épreuve oral : 10 minutes	EsC	EO	0h20	1									
								Epreuve fin semestre Préparation : 10 minutes Épreuve oral : 10 minutes	EaC	EO	0h20	2									
	BLOC	Langue B russe avancé francophones - bloc civilisation		1		CCI															
LG40BM20	EC	Histoire ancienne russe		1,5		CCI	CM 18	Epreuve mi-semestre Épreuve commune aux cours d'Histoire russe ancienne et de Géographie russe. Les étudiants de LEA ne composent que sur la partie relative au cours d'Histoire russe ancienne.	EsC	ET	0h40	1									
								Epreuve fin semestre	EaC	ET	1h00	2									
	BLOC	Langue B russe avancé pour russophones : langue et civilisation		3		CCI															
	BLOC	Langue B russe avancé russophones - bloc langue		2		CCI															
LG40BM1D	EC	Grammaire russophones (module A ou B)		2		CCI	TD 12	Epreuve mi-semestre	EsC	ET	1h00	1									
								Epreuve fin semestre	EaC	ET	1h00	2									
LG40BM14	EC	Expression écrite russophones (niveau 1 ou 2)		1		CCI	TD 12														

Légende

Titre des colonnes	
Éval?	Indique si l'ELP est évalué
Nat.	Nature
Mut.	ELP mutualisé
Coef.	Coefficient
Note élim.	Note éliminatoire
Rep.	Note reportée en deuxième session
Nature d'enseignement	
CM	CM (Cours magistral)
TD	TD (Travaux dirigés)
TP	TP (Travaux pratiques)
Nature d'ELP	
BLOC	Bloc
EC	EC
UE	UE
Régime	
CCI	ECI (Évaluation Continue Intégrale)
Modalité de l'évaluation pour la session 1 des MCC	
EaC	Épreuve avec convocation
EsC	Épreuve sans convocation
Nature de l'évaluation pour les MCC	
A	Autre
EO	Épreuve Orale
ET	Écrit sur table
QC	Questionnaire à choix multiples